

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU

Séance du 16 septembre 2026 à 9h00

(en salle Molène)

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVES

	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir
Elu(e)s du Conseil Métropolitain			
Monsieur Honoré PUIL, Président de l'office	x		
Madame Sandrine VINCENT, Vice-Présidente de l'office	x		
Madame Myriam SAHBI-TOLLEMER		x	A Honoré PUIL
Monsieur Philippe LE GALL	x		
Personnalités qualifiées			
Madame Jacqueline JAN	x		
Madame Sophie POUYMAYOU	x		
Représentante des locataires			
Monsieur Gervais PINEL (CLCV 35)	x		

MEMBRE AVEC VOIX CONSULTATIVE

	Présent(e)	Excusé(e)
Direction générale		
Monsieur Antoine ROUSSEAU, Directeur Général	x	

PATICIPAIENT EGALEMENT A CETTE SEANCE

Madame Delphine AVIGNON, Directrice de la Gestion Locative et Sociale

Monsieur Nicolas DECOUVELAERE, Directeur du Développement et du Patrimoine

Madame Catherine CHARRIER, Assistante Direction Générale

La séance de Bureau est ouverte à 9h00 sous la présidence de Monsieur Honoré PUIL.

Séance du 16 septembre 2026

Délibération n°1

Engagement d'opération

RENNES – ZA Saint-Sulpice - 12 rue du Patis Tatelin
Acquisition en VEFA de 37 logements PLUS-PLAI

Il est proposé d'engager une opération d'acquisition en VEFA de 37 logements sociaux PLUS-PLAI, situés au 12 H rue du Patis Tatelin à Rennes, auprès de la SCCV constituée par Territoires et Développement et Bouygues Immobilier.

L'opération comprendra 20 T2, 14 T3, 1 T4 et 2 T5, ainsi que 14 places de stationnement.

Les modalités d'acquisition de ce programme feront l'objet d'une délibération ultérieure.

→ Suivant le rapport présenté en séance, le Bureau, après en avoir délibéré, autorise l'engagement de l'opération de 37 logements PLUS-PLAI en VEFA auprès de la SCCV porteurs du projet, dans le programme de mutation de l'îlot 12 H rue du Patis Tatelin à Rennes, suivant les conditions présentées.

Pour extrait certifié conforme
Rennes, le 16 septembre 2026

Le Président

Le Directeur Général

Honoré PUIL

Antoine ROUSSEAU

REÇU EN PREFECTURE

le 17/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-035-452200751-20260916-26_09_17_D1

Engagement d'opération

CORPS-NUDS – ZAC des Grands Sillons - ILOT K2 – Programme DUO

Acquisition en VEFA de 8 logements PLUS-PLAI
et de 4 logements PLS auprès de COOP HABITAT

Il est proposé d'engager l'acquisition en VEFA, auprès de COOP Habitat Bretagne, de 12 logements locatifs et 12 places de stationnement dans le programme DUO à Corps-Nuds.

L'opération comprendra 8 logements PLUS-PLAI (6 T3 et 2 T4) et 4 logements PLS (4 T2).

Les modalités d'acquisition de ces logements feront l'objet d'une délibération ultérieure.

→ Suivant le rapport présenté en séance, le Bureau, après en avoir délibéré, autorise l'engagement de l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements à usage locatif et 12 places de stationnement auprès de COOP Habitat Bretagne, dans le programme « DUO » à Corps-Nuds, suivant les conditions présentées.

Pour extrait certifié conforme
Rennes, le 16 septembre 2026

Le Président

Honoré PUIL

Le Directeur Général

Antoine ROUSSEAU

Séance du 16 septembre 2026

Délibération n°3

Engagement d'opération

PONT-PEAN – LE CANAL – 3 rue de la Gibotière

Construction de 18 logements PLUS-PLAI en co-maîtrise d'ouvrage

Il est proposé d'engager une opération de 18 logements sociaux PLUS-PLAI, réalisée en co-maîtrise d'ouvrage avec le promoteur Lamotte, au 3 rue de la Gibotière à Pont-Péan.

Cette opération s'intègre dans un programme global de 48 logements et comprendra pour l'office 9 T2, 7 T3 et 2 T4, ainsi que 18 places de stationnement.

Les modalités de rachat d'études et d'acquisition des droits à construire se rapportant à ce programme feront l'objet de délibérations ultérieures.

→ Suivant le rapport présenté en séance, le Bureau, après en avoir délibéré, autorise l'engagement de l'opération de 18 logements PLUS-PLAI située au 3 rue de la Gibotière à Pont-Péan, suivant les conditions présentées.

Pour extrait certifié conforme
Rennes, le 16 septembre 2026

Le Président

Le Directeur Général

Honoré PUIL

Antoine ROUSSEAU

REÇU EN PREFECTURE

le 17/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-035-452200751-20260916-26_09_17_D3